

COMPTE-RENDU CSAL DU 11/02/2025



Vos élus CGT Finances Publiques 33 :
Stéphane Joly, Nadège Viry, Laurent Gadal-Moraud

Nous étions convoqués le mardi 11/02/2025 pour un CSAL, le premier de l'année 2025.

Dans notre déclaration liminaire (qui remonte systématiquement à la Direction Générale, à Bercy), nous nous sommes tout d'abord félicité de la présence de M. Barreault qui, à son arrivée sur Bordeaux, nous avait indiqué être très attaché au dialogue social.

« Force est de constater que les promesses n'engagent que ceux qui y croient... »

M. Barreault a régulièrement été absent dans les instances en 2024. Nous avons par exemple pu relever son absence :

- des CSAL des 09, 16 et 18 janvier, 06 mai, 10 octobre 2024 ;
- des CSAL-FS des 04 avril, 07 et 15 novembre 2024.

Il est vrai que nous n'avons pas participé à tous non plus, afin de marquer notre désapprobation à la politique menée par le gouvernement ou les « projets » et décisions de la Direction.

Doit-on comprendre que M. Barreault adopterait là la même posture que nous ?

GMBI / relations avec les collectivités

La Cour des Comptes a récemment pointé dans son rapport publié le 23 janvier 2025, la mise en route « chaotique » de GMBI et les « très lourdes conséquences financières pour l'État ».

M. Barreault reconnaît les difficultés engendrées par GMBI et le travail supplémentaire demandé aux équipes de SIP et SDIF. Il se veut rassurant en ce qui concerne les taxes d'urbanisme, ne voyant pas là un manque à gagner pour les collectivités mais un « décalage » de leur encaissement. De plus, le marché immobilier s'est effondré générant de fait moins de taxes d'urbanisme à percevoir. Globalement, selon lui, les collectivités sont conscientes de cette situation et rien n'indique pour la majorité d'entre elles qu'elles font face à des difficultés financières.

→ Pour la **CGT Finances Publiques 33**, nous ne pouvons pas nous contenter d'une telle réponse. Les dysfonctionnements de cette application informatique sont encore trop patents et ont des conséquences non négligeables sur la bonne liquidation des taxes d'urbanisme. Après une saignée budgétaire conséquente, les collectivités ont besoin de ce produit pour gérer leur budget.

Concernant le SDIF Gironde, selon la direction, le stock des e-contact serait maîtrisé (environ 7000 e-contacts à traiter).

Mais peut-on considérer qu'un stock de 7000 e-contacts soit satisfaisant ?

→ Pour la **CGT Finances Publiques 33**, trop d'utilisateurs attendent encore leur réponse, il n'y a donc pas lieu de s'en satisfaire. Mais il est vrai que si ce niveau a été atteint, c'est grâce à la mobilisation et l'implication des agents.

Une enquête de l'AMF (Association des Maires de France) sur les relations entre les communes et la DGFIP a déplu à M. Barreault qui, selon lui, était trop orientée. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette enquête en PJ qui dénonce le NRP et la dégradation des relations entre les ordonnateurs et les SGC.

Il n'y a donc pas que les « vilains syndicats » qui dénoncent cet état de fait...

Expérimentation du partenariat entre le Pôle Régional Immobilier de l'État et les Services Locaux des Domaines

L'objectif est de « *renforcer la cohérence de la stratégie régionale, et sa déclinaison opérationnelle au sein des SLD, à renforcer la performance collective et la sécurité juridique au plan régional en matière de gestion domaniale et à mutualiser les bonnes pratiques au sein de la région.* »

En Nouvelle Aquitaine, les DDFIP de la Creuse et de la Dordogne se sont portées volontaires.

Il s'agit là du prolongement au niveau de toutes les DRFiP, sans que cela concerne tous les SLD, d'une expérimentation qui pour l'instant n'est pas suffisamment concluante (mais un peu quand même...) pour être généralisée. Cette nouvelle expérimentation durera 6 mois, de janvier à juin 2025.

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet à l'issue de l'expérimentation.

Bilan de la campagne des avis 2024 / planning des congés lors de la campagne IR 2025

Comme tous les ans, il est très difficile de prévoir la fréquentation dans les accueils des SIP.

Grâce à l'application GMBI (c'est de l'ironie), le nombre de personnes dans les accueils a fortement augmenté.

Il faut dire que par cette « formidable » application, ce sont plus de 50 % de dégrèvements qui ont été prononcés pour les taxes sur les logements vacants et les taxes d'habitation. Autant de recettes qui ne rentreront pas en fin de compte dans la comptabilité des collectivités locales.

La Direction Générale, dans sa grande mansuétude, a même transmis un fichier des taxes à dégrever qu'il a fallu revoir, les services de la Gironde se sont rendu compte que ce fichier était erroné et que certaines taxes étaient bien dues !

À ce jour, et compte tenu du fait que nombre d'emplois ont été supprimés dans les SIP au profit des centres de contact, les services sont sous pression et certains chefs de services se permettent même de ne pas accorder de congés pour la prochaine campagne IR 2025. Une instruction leur a pourtant été envoyée par la direction et il n'était, a priori, pas fait mention de cette option.

→ *Si tel est le cas dans votre service, nous vous invitons à vous rapprocher de nous. Nous interviendrons alors auprès de la Direction pour qu'elle rappelle les consignes données.*

Comme les autres années, de nombreux services ont été sollicités durant la campagne, notamment dans le cadre de la participation au renfort téléphonique national.

→ *Pour la CGT Finances Publiques 33, il est inacceptable que le travail soit déployé sur des services tels que la DAJ par exemple pour pouvoir renvoyer des statistiques correctes à la DG.*

Il faut rappeler que les collègues en appui des SIP ont aussi leur travail à faire et ne sont pas déchargés de certaines tâches.

Entretien professionnel / Présentation du dispositif d'accompagnement des cadres A évaluateurs

La campagne d'évaluation a commencé et se terminera le 28/03/2025.

L'ensemble des cadres A encadrant a suivi une formation sur cette campagne. 3 ou 4 collègues ont été excusés. Un questionnaire leur a été envoyé en amont pour recenser leurs besoins.

→ *Pour la **CGT Finances Publiques 33**, au vu de la portée que revêt désormais le compte-rendu d'entretien professionnel sur la suite de la carrière des agents (promotion, mutation, concours...), il est important que les cadres A encadrant aient reçu une formation à cet exercice mais cela laisse entrevoir des changements lors de votre entretien. Affaire à suivre...*

Attention : le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est de retour !

La DGFIP compte en effet étendre en 2025 son application, déjà mise en œuvre pour les administrateurs de l'État, aux chefs de service comptable et administratifs (CSC et CSA)... à quand pour l'ensemble des agents de la DGFIP ?

→ *La **CGT Finances Publiques 33** vous incite à préparer votre entretien d'évaluation afin de ne pas avoir de mauvaises surprises.*

En effet, de votre entretien d'évaluation pourrait bientôt dépendre une part de votre revenu (primes).

*Nous vous invitons donc à prendre contact avec nous si vous avez besoin de plus d'informations. Nous tiendrons d'ailleurs une permanence physique et téléphonique spéciale **Entretien Professionnel** ce lundi 17/02/2025 au local syndical de la cité administrative à Bordeaux.*

Evolution de l'organisation du contrôle fiscal

L'organisation du contrôle fiscal actuel ne correspondrait plus à ce que l'on attend de cette mission. Une réflexion est donc en cours sur le sujet.

D'après la direction, il n'est pas prévu d'hyper spécialisation.

Cependant des services vont faire de la programmation, d'autres du contrôle sur pièces et d'autres de l'expertise.

Un groupe de travail national a eu lieu mais la note n'est toujours pas sortie.

Localement une réunion a été organisée fin janvier 2025 sans associer les SIE ni même les services RH (mouvements de personnels pourtant possibles).

Il est très difficile aux collègues de se prononcer tant qu'on ne sait pas sur quelles structures on veut aboutir exactement ; il semblerait que les SIE se retrouvent avec une tâche supplémentaire, à savoir l'expertise.

Par contre, pas d'inquiétude, chaque agent gardera son siège, son poste et tout va bien dans le meilleur des mondes...

Cela ressemble à s'y méprendre à la gestion du personnel lors du NRP... vigilance !

Restauration Mériadeck

Nous sommes revenus sur les problèmes rencontrés début janvier lors du démarrage des travaux de l'espace restauration de Mériadeck et des alternatives proposées par la Direction.

Un recensement avait été effectué en fin d'année 2024. Mais l'alternative de restauration à la Préfecture a suscité davantage d'intérêt que prévu entraînant des difficultés d'accueil.

Une solution complémentaire a donc été envisagée auprès de la Métropole.

→ Pour la **CGT Finances Publiques 33**, cela paraît anormal que les collègues n'ayant pu avoir accès durant les premiers jours à une solution de restauration collective ne disposent pas d'une indemnité de prise en charge de leurs frais de repas.

Nous avons également pointé le manque d'équipements de la salle mis à disposition dans les locaux de Mériadeck pour prendre ses repas sur place.

Nous vous rappelons que ce sont par vos contacts et remontées d'informations que nous sommes informés des éventuels dysfonctionnements dans vos services. C'est ainsi que nous pouvons ensuite les relayer auprès de la direction en appuyant de tout notre poids de représentant du personnel.

Nous vous invitons alors à prendre quelques minutes pour nous les communiquer via la BALF, ou en nous téléphonant au 06-48-76-37-69.

**Pour défendre vos droits, un réflexe :
Adhérer à la CGT Finances Publiques.**

